



*Avec le soutien du ministère de l'Éducation nationale,
de la Jeunesse et des Sports*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

OUVERTURE DE PRÉAU : DE NOUVEAUX AVANTAGES POUR TOUS LES PERSONNELS

Mardi 14 décembre 2021

Le ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports soutient la création de l'association Préau, qui développe de nouvelles prestations afin d'améliorer les conditions de vie et le bien-être de ses personnels, et d'augmenter leur pouvoir d'achat.

L'association nationale Préau répond à [l'engagement #5 du Grenelle de l'éducation](#) en proposant, à travers un portail unique, de nouveaux avantages à tous les personnels actifs et retraités de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports, ainsi qu'à leur famille (conjoint et enfants).

Avec Préau, les personnels peuvent désormais bénéficier d'un bouquet de prestations culturelles, sportives, touristiques, de loisirs, et des avantages commerciaux, avec par exemple une billetterie pour le cinéma et les spectacles, une tarification avantageuse pour les plateformes de musique en ligne, les coffrets loisirs, l'équipement sportif, les salles de sport, et des offres partenaires auprès de résidences de vacances.

Cette offre vise à améliorer la vie quotidienne des personnels de l'éducation nationale avec une mise en œuvre au plus près des territoires, en complément du fonctionnement des associations déjà existantes qui pourront adhérer à Préau et enrichir ainsi leur offre.

Préau assure également l'information de ses adhérents sur l'action sociale ministérielle et interministérielle, en relayant sur son site et de manière géolocalisée les différentes prestations offertes dans ce cadre.

Retrouvez l'ensemble des offres et informations sur www.preau.education.fr